

L'avenir se dessine
aujourd'hui !



Votre livret d'accueil

Janvier 2018



Montjoie
Centre Educatif de Jour 72

ÉDITO

Au nom du conseil d'administration de l'Association Montjoie et de l'ensemble de l'équipe du Centre Éducatif de Jour Montjoie (CEJM), je vous souhaite la bienvenue.

Ce livret d'accueil vous a été remis au moment de votre admission, ainsi que la Charte des droits et des libertés et le règlement de fonctionnement. Il vous présente le CEJM. Il vous informe des prestations mises à votre disposition, des modalités d'accompagnement et de suivi, des modalités de fonctionnement et d'organisation, de vos droits afin d'en assurer l'accès effectif, conformément à la loi du 2 janvier 2002.

Le CEJM vous propose **un accompagnement et un suivi personnalisés scolaire, éducatif et d'insertion en journée** dans un objectif de vous réinscrire progressivement et à votre rythme dans un dispositif classique et traditionnel de scolarité, d'apprentissage et de formation.

Conventionné avec le Conseil Départemental Sarthe, la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale Sarthe et l'Association Montjoie, le CEJM est un dispositif relais aux formes traditionnelles de scolarisation sur le territoire de la Sarthe depuis 2002.

Le CEJM **contribue donc chaque jour à la prévention, à la protection et à l'insertion des adolescents en risque de déscolarisation, déscolarisés ou décrocheurs scolaires** conformément au périmètre et au champ d'action des politiques sociales en faveur de l'enfance et de l'adolescence.

Ensemble, avec l'équipe du CEJM et nos partenaires, **nous répondrons avec efficacité à vos besoins et à vos attentes ainsi qu'à ceux de vos représentants légaux**, pour vous permettre une insertion scolaire, sociale stable et vous permettre de bâtir une insertion professionnelle réussie.

SANDRINE MACÉ DIRECTRICE CEJM



SOMMAIRE

- 4 **Présentation du Centre Éducatif de Jour Montjoie**
- 6 **Présentation de l'Association Montjoie**
- 8 **L'accueil au Centre Éducatif de Jour Montjoie**
 - de la demande au rendez-vous de pré admission
 - votre rendez-vous d'admission
 - votre entrée effective
- 10 **Votre parcours au Centre Éducatif de Jour Montjoie**
 - votre sécurité
 - votre emploi du temps
 - vos temps déjeuners
 - vos horaires
 - vos temps de vacances
 - vos absences, vos retards
 - vos bilans
 - vos ateliers :
 - apprentissage scolaire, éducatif et élaboration de votre projet d'orientation
- 13 **Vos lieux d'expression et ceux de vos représentants légaux**
 - le conseil de participation des jeunes
 - le conseil de participation des familles
 - les questionnaires de consultation
- 14 **Vos recours**
 - les défenseurs de vos droits
 - la personne qualifiée
 - l'autorité de tutelle
 - le gestionnaire associatif
- 15 **Ils témoignent**

PRÉSENTATION DU CENTRE ÉDUCATIF DE JOUR MONTJOIE

BIENVENUE AU CENTRE ÉDUCATIF DE JOUR MONTJOIE (CEJM)

Vous allez rentrer prochainement au Centre Éducatif de Jour Montjoie.
Découvrez-le en quelques chiffres...

2002

Date de création

14/18 ANS

Âge des adolescents accompagnés

10 MOIS

Durée de l'accompagnement

19H30

Temps de présence hebdomadaire

24 ADOLESCENTS

Capacité d'accueil maximale

5

nombre maximal d'adolescents par atelier

MISSIONS

Protection
Prévention
Insertion sociale, scolaire, professionnelle

OBJECTIFS

« Accueillir les adolescents en risque ou en rupture avec le système scolaire ou de formation, tels qu'ils sont et là où ils en sont dans leur apprentissage » avec un retour le plus rapidement possible dans le système de droit commun

DISPOSITIF RELAIS

Aux formes traditionnelles de scolarisation et de formation

1

ENTRÉE ET SORTIE PERMANENTES

2

HORAIRES AMÉNAGÉS

3

EMPLOI DU TEMPS PERSONNALISÉ

4

PÉDAGOGIE ADAPTÉE

DÉCOUVREZ NOTRE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS



Sandrine MACÉ
Directrice



Valérie COTIN
Secrétaire



Judith PANCHE
Enseignante Éducation Nationale



Anne-Sophie RAGNEAU
Chargée d'accompagnement social et professionnel



Benjamin FOURMONT
Animateur socio-éducatif



Maryse LE BERRE
Éducatrice Technique



Yvan MENIER
Éducateur sportif



Eric THEPAULT
Éducateur technique spécialisé

ORGANIGRAMME

COMMUNICATION INTERNE	Sylvie HERCÉ
COMMUNICATION EXTERNE	Sophie QUACCIO

DIRECTION DÉLÉGUÉE ADULTES
Dir. Délégué :
Ben Insa DAROUËCHE

SANTÉ & SOIN	Appartements de Coordination Thérapeutique
Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie CSAPA (Le Mans)	Acote 72 (Le Mans, Sablé)
Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues - CAARUD (Le Mans)	Logis Montjoie 44 (Nantes)
Communauté Thérapeutique CSAPA avec Hébergement (Pré-en-Pail)	Logis Montjoie 49 (Angers)

INSERTION PAR LE LOGEMENT	Centre de Demandeurs d'Asile CADA (Le Mans)
Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) (Le Mans)	Maison Relais Résidence Sociale (Le Mans)
Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) (Le Mans)	Ecoute & Accompagnement d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) (Le Mans)

DIRECTION DÉLÉGUÉE ENFANCE-FAMILLE Dir. Délégué : Sylvain DUMONT LEMARIÉ	DIRECTION EXPERTISE ET APPUI AUX PROJETS Projets Veille - Qualité Audit Florence RAMBAUD GRESLIER
---	--

DIRECTION DÉLÉGUÉE RESSOURCES & CONTRÔLE
Dir. Déléguée :
Patricia CORTES

DIRECTION ADMINISTRATION & FINANCES LOGISTIQUE
Patricia CORTES

SYSTEME D'INFORMATION (SIAM)
Arnaud SICHEL

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES
ACCOMPAGNEMENT A LA PROFESSIONNALISATION
Sophie QUACCIO

DIRECTION DÉLÉGUÉE ENFANCE-FAMILLE
Dir. Délégué :
Sylvain DUMONT LEMARIÉ

DIRECTION DÉLÉGUÉE ENFANCE-FAMILLE
Dir. Délégué :
Sylvain DUMONT LEMARIÉ

ESPACE PARENTAUTE Service Educatif Renforce d'Accueil Familial Montjoie Espace de Médiation et d'Accompagnement Familial Service de Soutien à la Parentalité (Sarcelles-le-Mans)	Centre Educatif de Jour (Le Mans)	Centre Educatif & Scolaire Montjoie (St Calais)	Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative (St-Cyr-sur-Loire)	Maison des Adolescents (Tours)	Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative d'Ornerie/la Motte Achard (Les Herbiers/Château des Herbiers/Château de Ornerie/ St Gilles)	Centre Educatif Femme Orne (St-Gauburge-Sic-Combe)
Dispositif Sarthe	Dispositif Indre & Loire	Dispositif Vendée	Dispositif Indre & Loire	Dispositif Vendée	Dispositif Vendée	Ets à Encadrement Renforcé
Centre Educatif Montjoie (Le Mans)	Centre Educatif d'Action Psycho-Educative & Sociale (Le Mans)	Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative (St-Cyr-sur-Loire)	Centre Educatif de Jour (St-Cyr-sur-Loire)	Unité Polyvalente d'Action Socio-Educative (St-Cyr-sur-Loire)	Centre Educatif Femme Saône (Alzonne)	

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION MONTJOIE

BIENVENUE À L'ASSOCIATION MONTJOIE : UNE ENTREPRISE SOCIALE PAS COMME LES AUTRES

Le Centre Éducatif de Jour Montjoie appartient à l'Association Montjoie, et plus précisément à la Direction Déléguée Enfance-Famille :

 1947 Date de création	 MONTJOIE Reconnue d'intérêt général	 +600 Salariés répartis dans 7 départements
---	---	---

Missions

- **Protéger l'enfant** : depuis sa création, l'accompagnement de mineurs en difficulté constitue le champ originel de l'intervention de Montjoie.
- **Accompagner l'adulte** : depuis les années '80, Montjoie a étendu son champ d'intervention à l'insertion et à l'inclusion sociale en faveur des adultes en difficultés.
- **Promouvoir la personne**

Président de l'Association Montjoie : Christian VERGNE
Comité Directeur : Mme Cortès, M.Dumont Lemarié, M.Darouëche
Directrice Générale : Patricia CORTES
Directeur Délégué Enfance-Famille : Sylvain DUMONT LEMARIE
Directrice du Centre Éducatif de Jour Montjoie : Sandrine MACÉ

Association Montjoie
Direction Générale

75 Boulevard Lamartine
72 000 Le Mans
Tél: 02 43 47 00 30

L'ACCUEIL AU CEJM

DE LA DEMANDE AU RENDEZ-VOUS DE PRÉ ADMISSION



Vous êtes âgés entre 14 ans et 18 ans

Vous ne trouvez plus de sens aux apprentissages scolaires,
Vous avez un parcours scolaire difficile,
Vous avez eu des difficultés à respecter les règles, l'autorité,
Vous avez été absent à l'école pour des raisons autres que médicales,
Vous restez isolé à votre domicile,
Vous avez des problèmes de comportements inadaptés
Vous avez déjà été exclu d'un ou plusieurs établissements scolaires,
Vous avez un rythme de vie décalé (coucher tard - lever tard).
(...)

Pour une ou plusieurs raisons évoquées ci-dessus, vous avez été reçu lors d'une première rencontre de pré admission en présence d'un professionnel qui vous suit (éducateur, assistante sociale scolaire, conseillère mission locale, ...) et vous avez visité le centre.

Vous avez donné votre accord verbal pour rentrer au Centre.

VOUS AVEZ
- 16 ANS

- › La commission du CEJM a prononcé un avis favorable à votre candidature.
- › Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a donné son accord pour que vous rentriez au CEJM.
- › Vous êtes obligatoirement rattaché à un établissement scolaire. Sachez que vous conservez votre statut scolaire, vous êtes donc un élève au CEJM.

VOUS AVEZ
+ 16 ANS

- › La commission du CEJM a statué un avis favorable à votre candidature.
- › Vous êtes ou devrez être inscrit à la Mission Locale

Votre rendez-vous d'admission

VOTRE RÉFÉRENT

Vous connaissez maintenant votre référent au CEJM. Il vous accompagnera tout au long de votre parcours.

VOTRE CONTRAT

Vous et vos représentants légaux avez signé le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC).

VOTRE PROJET PERSONNALISÉ

Vous avez défini vos attentes et vos besoins dans votre projet personnalisé.

VOTRE ENGAGEMENT

Vous avez reçu le règlement de fonctionnement et vous vous engagez à le respecter (annexe du livret d'accueil).

VOTRE EMPLOI DU TEMPS

Vous et votre référent avez construit votre emploi du temps.

VOS DROITS

La charte des droits et des libertés ainsi que le nom de la personne qualifiée, vous ont été remis (annexe du livret d'accueil).

VOTRE TEMPS DE PRÉSENCE

Soit à temps plein au CEJM.
Soit en temps partagé entre le CEJM et votre établissement scolaire.
Soit en temps aménagé au CEJM selon la situation.
Soit en accompagnement extérieur (uniquement pour les + 16 ans selon la situation).

Votre entrée effective

VOTRE ACCUEIL

Bienvenue au CEJM votre référent vous accueillera

VOUS ÊTES PRÊT MAINTENANT À COMMENCER LES ATELIERS

Selon votre emploi du temps.

VOTRE PARCOURS AU CEJM

Votre sécurité

Tout est mis en œuvre pour assurer votre sécurité physique et morale.
Le CEJM souscrit à une assurance, la MAIF, dont le numéro de contrat est le : 3186889J
MAIF - Groupe MAIF - 79018 Niort Cédex 9

Votre emploi du temps

Emploi du temps personnalisé

Tenant compte de vos besoins dans la limite des possibilités du centre et du principe d'équité

Vos temps déjeuner

L'organisation de vos temps de déjeuner a été actée au moment de l'admission.

Vous déjeunez avec les éducateurs

Les repas sont pris au CFA BTP Sarthe, accompagnés accompagnés par les éducateurs du CEJM. Le coût des repas (7 à 8 euros) reste à la charge des représentants légaux. Les repas sont pris au CFA BTP Sarthe. Vous êtes accompagné par les éducateurs du CEJM.

Vous déjeunez à l'extérieur

Vous pouvez revenir au CEJM à partir de 13h00.

Vos horaires

Vos horaires sont en fonction de votre temps de présence au CEJM.
Les horaires présentés ci-dessous sont une base horaire.

	HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	9h15 / 9h30	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil
	9h15 / 12h00	Atelier	Atelier/réunion des jeunes*	Atelier	Atelier	Atelier
12H00/13H15	Pause déjeuner					
APRÈS-MIDI	13h00/13h30	Accueil	Accueil		Accueil	
	13h30/16h00	Atelier	Atelier		Atelier	

* Plusieurs réunions avec les jeunes sont organisées pour préparer les conseils de participation des jeunes.

Vos temps de vacances

Un calendrier annuel vous a été remis au moment de l'admission.

VOUS AVEZ
- 16 ANS

Vous bénéficiez de l'ensemble des vacances scolaires de l'Éducation Nationale.

VOUS AVEZ
+ 16 ANS

Vous bénéficiez d'une partie des vacances scolaires de l'Éducation Nationale.

Vos absences, vos retards

Sachez qu'un retard doit être exceptionnel. La régularité de la fréquentation du centre est la condition nécessaire à l'accompagnement proposé au CEJM.

En cas de retard

Prévenir et se présenter au bureau de l'animateur socio-éducatif.

En cas d'absence

Vos représentants légaux doivent prévenir le CEJM et justifier de votre absence.

Vos bilans

Les bilans se déroulent avant (8h30) et après (16h) les temps d'ateliers.

Un 1^{er} bilan à 6 semaines

En votre présence obligatoirement, en présence de vos représentants légaux, du professionnel à l'origine de la demande, ainsi que l'établissement scolaire pour les - 16 ans, et les autres partenaires qui vous suivent.

Puis tous les deux mois un bilan

Pour évaluer votre progression au regard des objectifs de votre projet personnalisé.

Des bilans intermédiaires

Peuvent être mis en place.



Vos ateliers



Apprentissage scolaire

- > Préparation au Certificat de Formation Générale (CFG).
- > Préparation au Diplôme National du Brevet (DNB) série professionnelle.
- > Maintien et développement des apprentissages de base scolaire du socle commun.*
- > Enseignement spécifique en lien avec les référentiels professionnels
- > Méthodologie d'apprentissage
- > Préparation à l'ASSR 1 et 2 / ASR.

*Les contenus pédagogiques s'appuient sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'Éducation Nationale et en lien avec la DSDEN Sarthe.



Accompagnement au projet d'orientation

- > Élaboration et construction de votre projet d'orientation en entretien individuel (forum, enquête métier, rencontre de professionnels, accompagnement sur les affectations...)
- > Préparation à la démarche active de recherche de stages = démarches, ateliers collectifs...
- > Immersion sous forme de stage dans des CFA et des lycées professionnels.
- > Préparation au Permis Am (conduite de cyclomoteurs de moins de 50 cm 3).



Accompagnement éducatif

- > Éducation physique et sportive : natation, équitation, sport de combat, multisport, gymnastique...
- > Éducation artistique : arts plastiques, création, photos...
- > Mise en situation professionnelle : atelier bois, atelier culinaire...
- > Éducation à la citoyenneté : jeux autour de la citoyenneté, enseignement moral et civique, sensibilisation à l'environnement, prévention santé, ouverture culturelle, permis Am...
- > Éducation au numérique : prévention, citoyenneté, autonomie, transversalité sur l'ensemble des ateliers.

Les ateliers éducatifs sont une ressource pour travailler la socialisation, l'autonomie et la citoyenneté.



VOS LIEUX D'EXPRESSION ET CEUX DE VOS REPRÉSENTANTS LÉGAUX



Le conseil de participation des jeunes

Participer à la vie du CEJM
Vous pouvez vous présenter aux élections pour devenir un des représentants des jeunes au conseil de participation.

Le conseil de participation
Vous représentez les jeunes sur toutes les questions concernant le fonctionnement du centre. Vous pouvez être force de proposition pour améliorer vos conditions de vie au CEJM.

Une réunion par trimestre
En présence de la direction, de l'animateur socio-éducatif, des représentants des jeunes.



Le conseil de participation des familles

> 2 réunions par an

> Vos représentants légaux

Ils pourront aussi s'exprimer sur le fonctionnement du CEJM et émettre des idées, des avis consultatifs sur le fonctionnement, l'organisation, les choix de direction, le budget,... et le projet d'établissement.



Les questionnaires de consultation

> Le CEJM a besoin de votre avis et de celui de vos représentants légaux

> Vous participez ainsi à l'amélioration de la qualité du CEJM en remplissant un questionnaire de consultation à plusieurs moments de votre parcours



VOS RECOURS



Le défenseur de vos droits

► Le défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante, chargée de protéger vos droits et libertés. En vue de faire valoir vos droits, vous avez la possibilité de saisir la personne qualifiée suivante (Cf. Art L311-5 du code de l'action sociale et des familles) :

Mme Laurence de GASTINES, Déléguée départementale du défenseur des droits, en mission de la défense et de la promotion des droits de l'enfant.

Par courrier : Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire / Délégation Territoriale de la Sarthe
Pôle Animation des Politiques du Territoire
28 places de l'Eperon / CS 71914 - 72019 Le Mans CEDEX 2



La personne qualifiée

► Elle peut vous aider à faire valoir vos droits.

Monsieur Antoine TALAYRACH, ancien directeur départemental de la protection judiciaire de la jeunesse, délégué du procureur de la république.

Par courrier : Agence Régionale des Pays de La Loire
Délégation territoriale de la Sarthe
Pôle animation des politiques du territoire
19 boulevard Paixhans - CS 71914 - 72019 Le Mans cedex 2



L'autorité de tutelle

► Conseil Départemental Sarthe
Enfance/Famille
2 rue des maillets - 72072 Le Mans cedex 9



Le gestionnaire associatif

► Association Montjoie
75 boulevard Lamartine - 72000 Le Mans.

Adresser un courrier à l'attention de Monsieur le Président.

ILS TÉMOIGNENT

“ ... ELLE FAIT PARTIE DES SOLUTIONS POUR AIDER CES JEUNES À TROUVER LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE. ”

Je suis responsable d'un lieu de vie et d'accueil. Dans ce cadre, je suis régulièrement confronté à des jeunes qui sont en rupture scolaire. Démotivation, faible niveau scolaire, comportement inadapté, confiance rompue avec les professeurs... C'est pourquoi je me suis orienté vers le CEJM dans l'espoir qu'une prise en charge différente du cadre scolaire habituel pourrait avoir des effets positifs. Après avoir effectué les démarches administratives nécessaires, l'équipe du CEJM a accueilli «N» en fixant un cadre et des objectifs adaptés à ses besoins. Grâce à une écoute permanente, à un emploi du temps adapté et au professionnalisme de l'équipe du CEJM, «N» a pu, peu à peu, reprendre un rythme de travail régulier.

Les nombreux ateliers artistiques, sportifs, créatifs ou scolaires ainsi que les stages ont permis à «N...» d'acquérir le niveau requis pour passer son CFG qu'il a fini par obtenir. Ce passage au CEJM a été très bénéfique, et suite à cette année de transition, il a pu intégrer une classe en DIMA. Le chemin à parcourir reste long et difficile mais sans cette expérience, «N» aurait certainement multiplié les échecs et les établissements scolaires classiques.

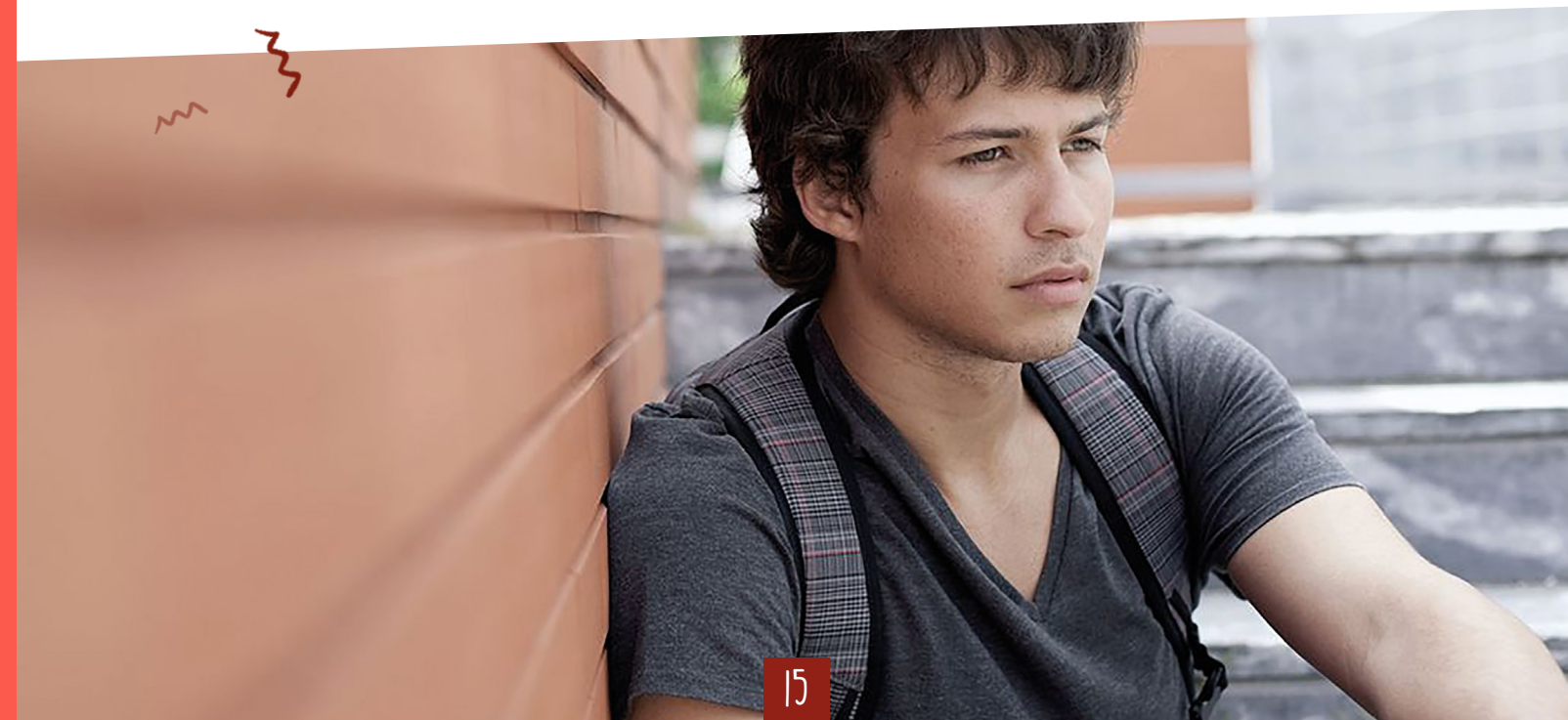
C'est pourquoi, je tenais à donner ce témoignage d'espoir pour ces enfants souvent exclus du système. Nous avons besoin de solutions alternatives comme le CEJM. Merci à toute l'équipe, et bravo à «N».

M. Laurent DOIRE - Lieu de vie et d'accueil « La rose des vents » (Changé) 2017

« C'est la deuxième année que je travaille en collaboration avec le CEJM suite à une demande pour deux élèves du collège. Durant ces deux années, le partenariat avec le CEJM a permis à ces deux élèves de se reconstruire loin de l'établissement qui n'apportait plus d'appétence à ces jeunes. Tout au long de ce temps, un vrai suivi entre les deux établissements a permis un véritable travail aussi bien au niveau pédagogique (cours au collège et cours au CEJM) que sur l'orientation, vraie problématique pour ces jeunes.

Cette collaboration doit perdurer car elle fait partie des solutions pour aider ces jeunes à trouver le chemin de la réussite»

Mme GASPARETTO, Principale adjointe-Collège Roger Vercel (le mans) 2017



“ L'ADMISSION AU CEJM PEUT PERMETTRE À L'ADOLESCENT DE REPENDRE CONFIANCE EN SES COMPÉTENCES POUR POUVOIR POURSUIVRE LA CONSTRUCTION DE SON PROJET PERSONNEL... ”

« Certains de nos élèves peuvent parfois être confrontés à des problématiques de décrochage scolaire et/ou de comportement et ce, de façon plus ou moins marquée.

Il peut donc leur être parfois difficile de poursuivre leur scolarité dans les dispositifs classiques. Certains frôlent même la rupture scolaire ne se saisissant pas des différents parcours proposés au sein des établissements scolaires par les équipes de Direction, pédagogique et de vie scolaire, et/ou médico-sociale.

L'admission au CEJM peut permettre à l'adolescent de reprendre confiance en ses compétences pour pouvoir poursuivre la construction de son projet personnel, scolaire, professionnel. Les différentes situations des jeunes accompagnés vers le CEJM au cours de ces deux dernières années le confirment.

Par ailleurs, la mise en place du projet du jeune au sein du CEJM s'appuie sur l'étroite collaboration de tous les acteurs qui l'accompagnent : parents, direction et éducateurs du CEJM, service social scolaire, services éducatifs. Le partenariat entre les parents du jeune, le CEJM et les autres professionnels à travers les rencontres, les bilans réalisés régulièrement s'est donc avéré très positif pour les situations des adolescents accueillis. »

Audrey POILPRE, Assistante sociale scolaire - Collège Vauguyon (Le Mans) 2017

« (...) Des jeunes orientés vers la Mission Locale peuvent être accueillis au CEJM. Le travail conjoint de l'accompagnement du jeune est alors engagé, dans le but de lever les freins à l'insertion du jeune et de lui permettre éventuellement un retour en scolarité.

Depuis la participation du CEJM au groupe technique de la PSAD, le partenariat s'est renforcé. Le travail réalisé par le CEJM est mieux connu et identifié par les conseillers de la Mission Locale. La plaquette et la présentation des activités du CEJM sont enregistrées sur l'espace de documentation de la Mission Locale et ainsi accessible de tous lieux de permanences.

Ce travail de collaboration plus étroite avec des rencontres régulières a ainsi permis par exemple à un jeune une reprise de sa scolarité pour la rentrée 2016-2017. »

Mme Denise VÉRITÉ, Conseillère de la Mission Locale de l'agglomération Mancelle 2016



« La prise en compte rapide de la demande en vue de l'admission d'un jeune au CEJM, l'importance accordée au travail avec les parents en étant vigilant à bien les associer tous les deux et la bonne coopération avec toute l'équipe du CEJM avec cette forte volonté de travailler en partenariat sont des éléments importants à souligner. »

Mme HAMMANI-MAROLLEAU, Éducatrice Spécialisée SEMO 72 - Antennes de Coulaines Sauvegarde Mayenne Sarthe 2016

« Depuis plusieurs années, le collège a pu bénéficier de la prise en charge du CEJM pour apporter des réponses pertinentes à certaines situations d'élèves décrocheurs. En effet, l'intérêt pour le collège est de permettre à nos jeunes de pouvoir bénéficier d'un temps de « respiration » long et ainsi leur permettre de renouer avec la scolarité. Il s'agit véritablement d'un partenariat puisque le collège est totalement associé aux bilans réguliers effectués concernant la scolarité du jeune. Le CEJM est clairement identifié par le collège comme une structure d'appui qui offre un accompagnement et une prise en charge globale du jeune. »

M. MÉGIE, Principal - Collège Le Marin (Allonnes) 2016

« Le CEJM est un endroit où mon fils a pu retrouver un chemin. Toute l'équipe œuvre dans ce même sens pour ouvrir les portes au jeune et lui permettre d'acquérir une autonomie. Ce n'est pas rien ce centre qui aide le jeune, mais aussi la famille. On se sent moins démuné.

Au CEJM mon fils a changé. Il a mûri, grandi. Il a encore des difficultés et a encore besoin d'être accompagné mais au moins notre relation est meilleure et je peux le conseiller. »

Mme et M. - Parents de R. 2016

« (...) Je tiens personnellement à remercier vivement toute l'équipe qui a pris au sérieux le projet de mon fils afin qu'il en sorte grandi.

Merci à tous, pour votre détermination, votre patience et votre professionnalisme. (...) »

Mme et M.- Parents de C. 2017

“ LE CEJM EST CLAIREMENT IDENTIFIÉ PAR LE COLLÈGE COMME UNE STRUCTURE D'APPUI QUI OFFRE UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DU JEUNE. ”

NOTES

A series of 25 horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of 25 horizontal dotted lines for writing notes.

CEJM MONTJOIE

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

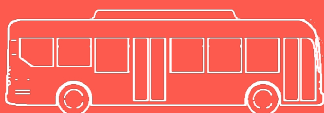
Centre Educatif de Jour Montjoie

5 rue Hector Berlioz
72 000 Le Mans
02 43 82 70 98

Siège social Association Montjoie

75 boulevard Lamartine
72 000 Le mans
02 43 47 00 30

ACCÈS AUX TRANSPORTS EN COMMUN



Ligne 18 - arrêt Oseraie



Direction Université - terminus

